

Comment le SCOT du valenciennois intervient dans la préservation des surfaces cultivables.

1/ Le SCOT, schéma de cohérence territoriale.

Il est destiné à servir de cadre de référence pour l'ensemble du territoire, en matière d'habitat, de modes de déplacement, de développement économique et d'environnement.

Il concerne 81 communes de l'arrondissement de Valenciennes qui doivent définir un projet de territoire à l'horizon 2030 ; ce sont 81 communes avec les nombreux syndicats intercommunaux, les conseils de développement et d'autres partenaires.

2/ Quand on parle de territoire, il y a une place pour l'agriculture.

L'arrondissement a une surface totale de 63480 ha, dont 24000 en surfaces agricoles cultivées.

De 1990 à 2005, plus de 1800ha ont été artificialisés, c'est-à-dire utilisés pour des zones industrielles (Hérin, Onnaing, Hordain, Fresnes sur Escaut...) ou des zones commerciales.

Que peut faire le SCOT, face à cette évolution ?

Le SCOT du valenciennois participe à la démarche du Grenelle de l'environnement, et doit atteindre un objectif de développement durable du territoire, c'est-à-dire dans le domaine agricole :

- Ⓟ Protèger les ressources naturelles (eau, zones humides, biodiversité) et restaurer les corridors écologiques.
- Ⓟ Protèger les ressources agricoles.

3/ Dans les faits, cela se traduit par une prise de conscience des élus dans la gestion des constructions nouvelles.

Auparavant, les chambres de commerce et d'industrie n'hésitaient pas à exproprier « largement » pour la construction d'usines, en prévoyant des extensions futures, bien aléatoires.

Maintenant, on se tourne vers des zones désaffectées, en friche, comme les Pierres Blanches à Denain.

Des surfaces non utilisées autour de l'usine Toyota sont maintenant proposées pour être cultivées en jardins.

Dans les communes, les zones constructibles sont réduites : la priorité est donnée aux îlots libres à l'intérieur du village (ce qu'on appelle les dents creuses) ; les habitations individuelles ne sont plus soumises à une certaine surface autour de la maison.

Voici quelques exemples nous montrant une évolution vers un développement plus durable, en respectant la nature et ceux qui l'entretiennent.

